

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

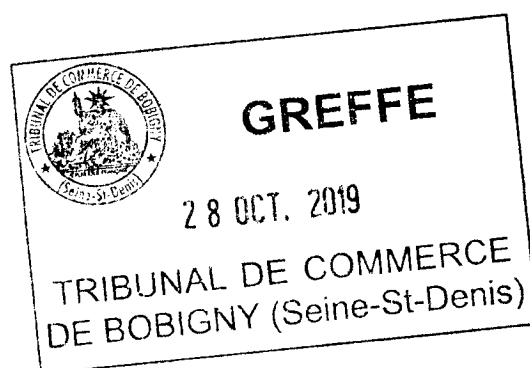
Numéro de gestion : 2017 B 10101 Numéro SIREN : 833 204 209 Nom ou dénomination : Touat Terki Trans

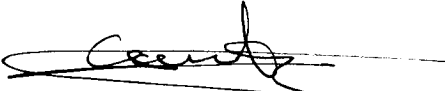
Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 21525

21525

TOUAT TERKI TRANS

2 Bis RUE HENRI MANIGART
93300 AUBERVILLIERS



24/06/19
certifié conforme


Sommaire

Attestation de Présentation _____ Erreur ! Signet non défini.

Bilan _____ **2**

ACTIF _____ **2**

Actif immobilisé _____ **2**

Actif circulant _____ **2**

PASSIF _____ **3**

Capitaux Propres _____ **3**

Provisions pour risques et charges _____ **3**

Emprunts et dettes _____ **3**

Compte de résultat _____ **4**

Liasse 19 IS RS _____ **6**

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2017 au 31/12/2018 (15 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	6 633	1 249	5 384		5 384
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	501		501		501
TOTAL (I)	7 134	1 249	5 885		5 885
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	21 463		21 463		21 463
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	935		935		935
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	279		279		279
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 467		1 467		1 467
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	24 144		24 144		24 144
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	31 278	1 249	30 029		30 029

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/10/2017 au 31/12/2018 (15 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 300)	7 300		7 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 768		2 768
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	10 068		10 068
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	6 523		6 523
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 674		1 674
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	4 605		4 605
. Organismes sociaux	2 109		2 109
. Etat, impôts sur les bénéfices	379		379
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 649		3 649
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	263		263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	760		760
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	19 961		19 961
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	30 029		30 029

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/10/2017 au 31/12/2018 (15 mois)		Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	42 908		42 908	42 908	N/S
Chiffres d'affaires Nets	42 908		42 908	42 908	N/S
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)			42 908	42 908	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			18 508	18 508	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			975	975	N/S
Salaires et traitements			17 170	17 170	N/S
Charges sociales			1 547	1 547	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 107	2 107	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)			40 307	40 307	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 601	2 601	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			2 601	2 601	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/10/2017 au 31/12/2018 (15 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 050		5 050	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 050		5 050	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	312		312	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 193		4 193	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 504		4 504	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	546		546	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	379		379	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	47 958		47 958	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	45 190		45 190	N/S
RESULTAT NET	2 768		2 768	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse 19 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>TOUAT TERKI TRANS</u>					Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS</u>																				
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>2</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>					8	3	3	2	0	4	2	0	9	0	0	0	1	3		
8	3	3	2	0	4	2	0	9	0	0	0	1	3							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
					Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>															
ACTIF																				
					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028	6 633	030	1 249	5 384													
	Immobilisations financières * (1)		040	501	042		501													
	Total I (5)		044	7 134	048	1 249	5 885													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	21 463	070		21 463													
		Autres * (3)	072	1 214	074		1 214													
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	1 467	086		1 467													
	Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II		096	24 144	098		24 144														
Total général (I + II)		110	31 278	112	1 249	30 029														
PASSIF																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		7 300														
	Écarts de réévaluation			124																
	Réserve légale			126																
	Réserves réglementées *			130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132															
	Report à nouveau			134																
	Résultat de l'exercice			136		2 768														
	Provisions réglementées			140																
Total I			142		10 068															
Provisions pour risques et charges			Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		1 674														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	6 523	172	18 287														
REVENUS	Produits constatés d'avance			174																
	Total III			176		19 961														
Total général (I + II + III)			180		30 029															
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	12 184														
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	5 050														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **TOUAT TERKI TRANS** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le **31/12/2018**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services *	217		218	42 908		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	42 908		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	18 508		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	217	244	975	
	Rémunérations du personnel *				250	17 170		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 547		
	Dotations aux amortissements *				254	2 107		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260		
		Total des charges d'exploitation (II)				264	40 307	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	2 601		
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294				
Produits exceptionnels (IV)				290	5 050			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300	4 504		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	379			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	2 768		
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	2 768	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	379			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	312	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992				
	Droit divers							
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	935	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	2 524	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	2 524	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2019

Extension

SAGE Experts-comptables janvier 2019

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	11 683	464	5 050	466	6 633				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	501	484		486	501				
TOTAL		490		492	12 184	494	5 050	496	7 134				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	2 107	554	857	556	1 249		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	2 107	574	857	576	1 249		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Materiel de trans									

Immo- bilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1	5 050	857	4 193	5 050	857			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592
	Plus-values taxables à 19 % ①		579		Régularisations	590	593	594
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	857	585	597

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : TOUAT TERKI TRANS										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C											
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995								
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996								
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380								
N° du centre de gestion agréé			388								
Montant de la TVA collectée			374	5 7 5 4							
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	2 0 6 6							
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399								
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398								
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397								

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: TOUAT TERKI TRANS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 26/10/2017 et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois 1 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: 376		5,00	
Dont apprentis 657			
Dont handicapés 651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale 861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105			
TOTAL 1 106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143			
Subventions d'exploitation reçues 113			
Variation positive des stocks 111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153			
TOTAL 2 144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats 121			
Variation négative des stocks 145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150			
TOTAL 3 152			
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) 117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) 022		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026			
Période de référence 024		160	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 3 3 2 0 4 2 0 9

Dénomination de l'entreprise

TOUAT TERKI TRANS

Adresse (voie)

2 Bis RUE HENRI MANIGART

Code postal

93300

Ville

AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TERKI Prénom(s) YANNIS KEVIN
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1650
 Naissance : Date 14/05/1990 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE
 Adresse : N° 8 Voie RUE MOLIERE
 Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique TOUAT Prénom(s) LOUCIE
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1650
 Naissance : Date 17/05/1990 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE
 Adresse : N° 2 Bis Voie RUE HENRI MANIGART
 Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 3 3 2 0 4 2 0 9

Dénomination de l'entreprise

TOUAT TERKI TRANS

Adresse (voie)

2 Bis RUE HENRI MANIGART

Code postal

93300

Ville

AUBERVILLIERS

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

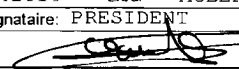
905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAIE Experts-comptables janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2019	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)  LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ REPUBLIQUE FRANÇAISE					
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		26102017		et clos le 31122018	
Régime simplifié d'imposition				☒	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovante, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation du tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
TOUAT TERKI TRANS 2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS					
SIRET 8 3 3 2 0 4 2 0 0 0 0 1 3				Mét :	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Transports routiers de fret de proximité					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*		Bénéfice imposable à 28%	
				Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%		2 524	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE AUX CHARGES REVENUS LOCALISÉS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION N° 2258-SD PAR LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
				Nom / Adresse	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement soucrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable				Nom et adresse du conseil	
SAS ECGA AUDIT EXPERTISE CONSEIL 60 RUE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS					
Tél: 0147272875				Tél:	
CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 02042019 Lieu: AUBERVILLIERS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Qualité et nom du signataire: PRESIDENT LOUCIF TOUAT	
				Signature: 	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

BAGÉ Experts-comptables janvier 2019



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2019)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise TOUAT TERKI TRANS

du 26/10/2017

Adresse 2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS

au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	FASSI ALI CHAUFFEUR LIVREUR	3 RUE DU LONG SENTIER 93300 AUBERVILLIERS
2	GASSAMA AYOUBA CHAUFFEUR LIVREUR	2 ALLEE GEORGES BRAQUE 93300 AUBERVILLIERS
3	MOHAMED NAVAS NAFEEL CHAUFFEUR LIVREUR	7 RUE LEOPOLD RECHOSSIERRE 93300 AUBERVILLIERS
4	BACHOUATA ABDEL HALIM CHAUFFEUR LIVREUR	24 SQUARE SAINT SAENS 93290 TREMBLAY EN FRANCE
5	TOUATI YANI CHAUFFEUR LIVREUR	79 RUE HENRI BARBUSSE 93300 AUBERVILLIERS
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
						aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	11 147			11 147				11 147
2	1 848			1 848				1 848
3	961			961				961
4	861			861				861
5	764			764				764
6								
7								
8								
9								
10								
**	15 581			15 581				15 581

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	15 581	- de l'exercice . 2018 . . ⑩	2 524
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire LOUCIF TOUAT PRESIDENT		À AUBERVILLIERS, le 02/04/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 10		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	
PME au sens communautaire		x	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	935		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			15 581
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2019)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

TOUAT TERKI TRANS

2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS

83320420900013

4941B

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	2 524
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	47 650
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	2 524
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	2 524

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

(0)

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

ANNEXE LIBRE 1

TOUAT TERKI TRANS

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☒ANNEXLIB01
(2019)

CICE 2018: 934,85 UTILISATION 100 % POUR LA RESTRUCTURATION DU FOND DE ROULEMENT

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

TOUAT TERKI TRANS
S.A.S. au capital de 7 300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833 204 209

Rapport de gestion sur les opérations
De l'exercice clos le 31/12/2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **42 908,01** Euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **40 306,62** Euros pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **18 508,35** Euros au 31/12/2018.
- Les impôts et taxes ressortent à **974,57** Euros au 31/12/2018.
- Les salaires et traitements ressortent à **17 169,86** Euros au 31/12/2018, et les charges sociales correspondantes à **1 547,19** Euros au 31/12/2018. Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 106,65** Euros au 31/12/2018.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **545,68** Euros au 31/12/2018

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **2 768,47** Euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont bonnes.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

LT VT

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **7 134,33** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 249,47** Euros, soit un montant net de **5 884,86** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **24 144,15** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **10 068,47** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **19 960,54** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **42 908,01** Euros au 31/12/2018.

Le résultat d'exploitation s'établit à **2 601,39** Euros.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2018** fait ressortir un **bénéfice** de **2 768,47** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- En réserve légale à hauteur de 10% pour un montant de : 730 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2 038,47 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Premier exercice comptable.

Aucun résultat à distribuer.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

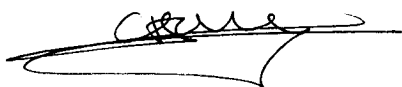
Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Président, pour l'exercice écoulé.

Fait à AUBERVILLIERS

Le 24/06/2019

Le Président

TOUAT Loucif



LT YT

TOUAT TERKI TRANS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833 204 209

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/06/2019

Le 24/06/2019,
A 10 Heures,

Les associés de la société **TOUAT TERKI TRANS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur LOUCIF TOUAT, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

YT LT

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice de 2 768,47 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 2 768,47 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **2 768,47 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale à hauteur de 10% pour un montant de : 730 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2038,47 Euros

Rappel des dividendes distribués

Premier exercice comptable.

Aucun résultat à distribuer.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

TOUAT Loucif



TOUAT TERKI TRANS

S.A.S. au capital de 7 300,00 Euros

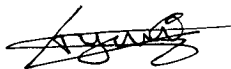
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS

R.C.S. : 833 204 209**FEUILLE DE PRESENCE**

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 24/06/2019

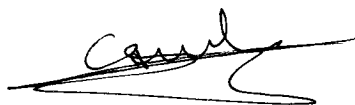
Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
YANNIS KEVIN TERKI 8 RUE MOLIERE 93300 AUBERVILLIERS	3650	3650		
LOUCIF TOUAT 2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS	3650	3650		
TOTAL	7300	7300		

Sur les 7300 actions composant le capital social.**La feuille de présence fait apparaître que 7300 actions sont présents ou représentés, et totalisent 3300 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 7300 voix.**

A la présente sont annexés :

- pouvoirs
- formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.

Le Président

TOUAT TERKI TRANS
S.A.S. au capital de 7 300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART
93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833 204 209

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/06/2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice** de **2 768,47** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **2 768,47** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale à hauteur de 10% pour un montant de : 730 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2038,47 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **2 768,47** Euros, de la façon suivante :

- En réserve légale à hauteur de 10% pour un montant de : 730 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2038,47 Euros

Le Président

TOUAT Loucif

